

Chazey-sur-Ain, le 30 avril 2026

**A l'attention des Conseillers communautaires titulaires
de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain**

- + copie pour information :
↳ aux Conseillers communautaires suppléants
↳ aux Conseillers municipaux

Nos réf. : 2026-210/JLG/TCO/CCA

Cher(e) collègue,

Le Conseil communautaire se réunira :

Jeudi 7 mai 2026 à 18 heures
à Chazey-sur-Ain – Amphithéâtre

Ordre du jour :

- Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation des procès-verbaux du 23 février 2026 et du 17 avril 2026
- Information sur les décisions prises par le président au titre des délégations de pouvoir données par le conseil communautaire, et sur les arrêtés de délégation

Finances - Mutualisation

- Approbation du Règlement budgétaire et financier
- Fiscalité directe locale 2026 – Détermination de la réserve de taux de CFE – délibération complémentaire à la délibération n°2026-030

Personnel communautaire

- Adoption du protocole d'accord des dispositions spécifiques aux élections des représentants du personnel du Comité social territorial de la CCPA du 10 décembre 2026

Autres points

- Modification des statuts du SR3A - transfert du siège social
- Validation du Projet de Territoire pour la gestion de l'Eau (PTGE) de la Dombes - Convention-cadre
- Modification du règlement intérieur des aires d'accueil des gens du voyage
- Communication du rapport d'activité 2025 du Conseil de développement.

Institution et administration

- Fixation des indemnités de fonction du président, des vice-présidents et des conseillers communautaires délégués de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- Création des commissions consultatives thématiques

Désignations

- Élection d'une commission d'appel d'offres (CAO) à caractère permanent
- Création d'une commission MAPA (marchés à procédure adaptée)
- Restructuration du « Quartier Des Affaires et des Savoirs » Friche Cordier à Ambérieu-en-Bugey - Concours de maîtrise d'œuvre :
 - Poursuite de la phase offre et délégation au Président
 - Élection d'une Commission d'Appel d'Offres ad hoc
 - Composition d'un jury
- Syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA) : désignation de quatre délégués titulaires et de quatre délégués suppléants
- Syndicat mixte du SCOT BUCOPA : désignation de 53 délégués titulaires et de 53 délégués suppléants
- Syndicat mixte ORGANOM : désignation de huit délégués titulaires et de huit délégués suppléants
- Syndicat mixte SITOM Nord-Isère : désignation de deux représentants
- Syndicat mixte de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) : désignation de 15 délégués titulaires et de 15 délégués suppléants
- Syndicat mixte des Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône (SRDCBS) : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant
- Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF) : désignation 3 administrateurs titulaires et de 3 administrateurs suppléants au Conseil d'administration, ainsi que de 6 délégués titulaires et de 6 délégués suppléants à l'Assemblée générale
- SEMCODA : désignation d'un représentant au sein de l'assemblée spéciale des communes actionnaires, de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire
- Mission Locale jeunes Bugey-Plaine de l'Ain : désignation de trois représentants (Collège 1) au conseil d'administration
- Représentation au sein de la Société d'Economie Mixte Plaine de l'Ain Développement (5 administrateurs + 1 représentant à l'AG des actionnaires)
- GIP « Pérouges 2030 » : désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant
- Association "Initiative Plaine de l'Ain Côtière" (IPAC) : désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant
- Agence Auvergne Rhône-Alpes Entreprises : désignation d'un représentant et de son suppléant
- Parc industriel de la plaine de l'Ain - Désignation des représentants à la commission de suivi de site (CSS) et pour le suivi du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
- Agence Auvergne Rhône-Alpes Energie-Environnement : désignation d'un représentant
- ATMO Auvergne-Rhône-Alpes (surveillance de la qualité de l'air) : désignation d'un représentant
- Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01) : désignation d'un représentant au Conseil d'administration
- Association des Représentants des Communes d'Implantation de Centrales et Etablissements Nucléaires (ARCICEN) : désignation d'un représentant
- Pôle de compétitivité Nuclear Valley : désignation d'un représentant au Conseil d'Administration
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) : désignation d'un représentant
- Conseil d'Administration de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : désignation d'un représentant

- Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein des conseils d'administration des deux lycées et cinq collèges du territoire de la CCPA
- Désignation d'un représentant au conseil de surveillance de l'Hôpital Local de Meximieux
- Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour le Collectif "Viarhona de Léman à Lyon" et l'Escampette.

Les projets de délibérations ci-joints constituent la note explicative de synthèse au regard de l'article L2121-12 du CGCT et je vous prie de bien vouloir vous en munir pour la séance.

En cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à tout conseiller communautaire titulaire de n'importe quelle commune membres de la CCPA par le biais de la procuration jointe à la présente convocation.

Pour les communes disposant d'un conseiller communautaire suppléant, ce dernier peut voter en lieu et place de son conseiller titulaire, uniquement si ce dernier en a avisé le président de séance (possibilité d'utiliser le document-ci-joint).

Je vous prie de croire, cher(e) collègue, à mes sentiments distingués.

Le président
de la Communauté de communes

Jean-Louis GUYADER

